

De : HAGUENAUER Laurence

Envoyé : mardi 23 février 2021 13:42

Objet : RE: Objet : élection consulaire : envoi dématérialisé des dossiers de candidatures.

Bonjour,

Je vous remercie de transmettre le message suivant au Secrétaire général, en réponse à son courrier.

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie pour votre courrier et de votre engagement pour le bon déroulement des élections consulaires qui est une priorité pour la Direction des Français de l'étranger et de l'administration consulaire.

Il est prévu, dans les cas où des candidats viendraient à informer les postes chefs-lieux de difficultés lors du dépôt des dossiers de candidature par voie dématérialisée, que les postes leur envoient un message contenant un lien internet vers l'outil d'envoi de documents volumineux Colimatic et le code permettant d'y déposer leur dossier de candidature.

Colimatic est une solution simple d'utilisation, gratuite, permettant de recevoir des fichiers jusqu'à 200 Mo.

Les outils de partage de fichiers que vous proposez ne sont en effet pas autorisés dans les postes pour des raisons de sécurité.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien cordialement

LAURENCE HAGUENAUER

Directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

27 rue de la Convention CS 91533

Tel : +33 1 43 17 91 12

www.diplomatie.gouv.fr